

### **OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)**

---

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- Comprendre l'urbanisme sans en être spécialiste

### **OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION**

---

Acquérir des notions fondamentales en urbanisme.  
Savoir auditer un immeuble au regard des autorisations d'urbanisme.  
Distinguer les différents acteurs du droit de l'urbanisme.  
Connaître les règles contentieuses de l'urbanisme.

### **PUBLIC**

---

Promoteurs immobiliers, collaborateurs en étude notariale, agents immobiliers, marchands de biens.

### **PRÉREQUIS**

---

Personne majeure et francophone.

### **MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTION DE FORMATION**

---

Prise en compte des attentes et des besoins identifiés préalablement à l'action de formation.  
Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

### **LIEU DE FORMATION**

---

CCI Campus Moselle – 5, rue Jean-Antoine CHAPTAL 57070 METZ  
Cette formation est possible en présentiel ou en distanciel grâce à une connexion avec votre ordinateur ou votre smartphone.

### **MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

---

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session  
Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

### **CONTACTS**

---

Téléphone : 03 87 39 46 66  
Mail : [formationcontinue@moselle.cci.fr](mailto:formationcontinue@moselle.cci.fr)  
Web : [www.cciformation.org](http://www.cciformation.org)

### **ACCESSIBILITE**

---



Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par les réseaux de transport urbain.  
Le centre mobilisera les moyens adaptés au handicap avec les structures existantes.

## **PROGRAMME**

---

### **Finalité du droit de l'urbanisme**

#### **Acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement**

Acteurs publics : commune, département, établissements publics  
Coopérations communales et intercommunales : partage de compétences  
Aménageur privé : son rôle, sa mission, les contrats

#### **Cartographie et contenu des documents d'urbanisme**

Hierarchie des normes d'urbanisme  
Documents d'urbanisme nationaux et locaux  
Règles d'urbanisme essentielles  
Règles particulières d'urbanisme : implantation des bâtiments, servitudes

#### **Construction neuve ou existante : quelle autorisation d'urbanisme**

Certificat d'urbanisme  
Déclaration préalable de travaux  
Permis de construire et d'aménager, procédure de lotissement  
Sanctions en cas de non-respect

#### **Règlements connexes**

Changement d'usage : champ d'application territorial, cessions de commercialité  
Monuments historiques, secteurs sauvegardés  
Urbanisme commercial : immeubles concernés  
Fiscalité et participation d'urbanisme

#### **Focus sur le contentieux des autorisations d'urbanisme (processus et délais)**

#### **Les recours contre une autorisation d'urbanisme**

Le recours gracieux et ses conséquences  
Le recours contentieux et le déféré préfectoral  
La preuve de la forclusion et le certificat de non-recours

#### **Le retrait d'une autorisation d'urbanisme**

Le retrait d'une autorisation illégale  
Le retrait d'une autorisation obtenue par fraude  
Le certificat de non retrait

## **SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS**

---

*Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de fin de formation individualisée.*

*Évaluation des acquis en cours de formation par des outils adaptés et communiqués en début de l'action de formation (exemples : quizz, exercices pratiques, ...)*

### **DATES Site de Metz (autre sur demande)**

---

**17 mars 2023**

**6 septembre 2023**

**24 novembre 2023**

### **DISPOSITIONS PRATIQUES**

---

Effectif maximum : **8 participants**

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

---

Loi Hoguet : Transaction, vente et location.  
Le code de déontologie.

CCI Campus Moselle Métropole Metz - 5, rue Jean-Antoine Chaptal 57070 METZ  
03 87 39 46 00 - [formationcontinue@moselle.cci.fr](mailto:formationcontinue@moselle.cci.fr) - [www.ccifformation.org](http://www.ccifformation.org)  
SIRET : 185 722 022 00125 – N° de déclaration d'activité : 41 57 P 000 957